

NUMÉRO 3 - AVRIL 2026

NEWSLETTER INTER-URPS D'OCCITANIE



SOIREE INTER-URPS D'OCCITANIE : LA SANTE DE L'ENFANT AU TRAVERS DU CARNET DE SANTE

Le 16 avril 2026, les dix URPS d'Occitanie se sont réunies à l'occasion de la troisième édition de la soirée Inter-URPS, consacrée cette année, à *la santé de l'enfant au travers du carnet de santé*.

L'animation de cette soirée a été brillamment assurée par Madame **Aurélié ICHE**, Présidente de l'URPS Orthophonistes. Nous adressons également nos sincères remerciements à l'ensemble des intervenants pour la qualité de leurs contributions, qui ont enrichi ce rendez-vous annuel. Enfin, nous vous exprimons toute notre gratitude pour vos présences qui ont permis largement de garantir le succès de cette édition.

Cette dernière s'est ouverte avec l'intervention de Monsieur **Jean-François BOUSCARAIN**, Président de l'URPS Infirmiers, qui a rappelé le rôle essentiel du carnet de santé comme fil conducteur de la prévention, de la coordination et du suivi de la santé de l'enfant dès les premiers instants de la vie.

Ses propos ont été complétés par ceux de Madame **Catherine CHOMA**, Directrice de la Santé Publique de l'ARS Occitanie, et de Monsieur **Philippe TROTABAS**, Directeur Coordonnateur Régionale de la Gestion du Risque de l'Assurance Maladie d'Occitanie.

Madame **CHOMA** a notamment souligné les évolutions du carnet de santé, qui intègre désormais des messages de prévention renforcés à destination des parents. Parmi les thématiques abordées figurent la sensibilisation à l'usage des écrans, le repérage précoce des troubles sensoriels et des troubles des apprentissages, ainsi que l'importance de la pratique régulière d'une activité physique.

Suivre le bon développement de l'enfant repose également sur une approche interprofessionnelle. A ce titre, Monsieur **TROTABAS** a souligné la capacité des dix URPS d'Occitanie à se réunir chaque année pour valoriser l'expertise de chaque profession tout en illustrant la qualité de leur coordination au service de l'intérêt de l'enfant et des parents.

Dans cette dynamique de coopération renforcée, le carnet de santé devrait prochainement être intégré sur Mon Espace Santé.



Dr Adra- Mme Rohou-Vitrand

M. Coppel- M. Dardonville- Mme Bernadberoy Prido

Que serait grandir en bonne santé sans le rôle central et pivot du médecin et du pédiatre ? Le **Dr Anne-Laure ADRA**, pédiatre, a rappelé que son rôle lors des 20 examens obligatoires de l'enfant ne se limite pas à une approche strictement somatique. Il existe un véritable enjeu dans le repérage précoce des signaux d'alerte des troubles sensoriels permettant le cas échéant, de mieux prévenir et accompagner l'enfant et ses parents.

Si le carnet de santé constitue un outil de continuité et de traçabilité, le **Dr ADRA** souligne qu'il demeure encore insuffisamment utilisé. Or, il favorise le partage d'informations entre les professionnels de santé et contribue à une meilleure coordination des prises en charge, clé d'un parcours de soins efficace.

L'exemple de la Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) illustre pleinement cette dynamique. Elle permet à chaque famille de bénéficier d'un accès rapide à des bilans complets et coordonnés. En cas de trouble du développement, l'enfant est orienté vers le professionnel de santé le plus adapté à ses besoins.

L'utilisation du carnet de santé dans le suivi de la santé de l'enfant a également été soulevée au sein de l'équipe de diabétologie de Madame **Christine ROHOU-VITRAND**, infirmière en pratiques avancées. Dans le cadre de la prise en charge du diabète pédiatrique, le carnet de santé n'est pas systématiquement utilisé et ne se substitue pas au carnet de suivi spécifique du diabète. Ce dernier permet un contrôle plus précis et régulier grâce à des données quotidiennes et techniques (glycémies, doses d'insuline, épisodes d'hypoglycémie ou hyperglycémie).

Néanmoins ces deux outils apparaissent complémentaires et pourraient contribuer à renforcer le lien entre l'hôpital et la médecine de ville. En 2025, 1 116 enfants ont été suivis dans le service de Madame **ROHOU-VITRAND**.

Le bien-être de l'enfant passe également par la prise en compte de la dimension psychosociale. Madame **Françoise BERNADBEROY-PRIDO**, Présidente de l'URPS Sages-femmes et Monsieur **Benjamin COPPEL**, Coordinateur médical-sage-femme au sein du Réseau Périnatalité d'Occitanie, ont ainsi rappelé l'importance d'accorder une place centrale à la santé mentale périnatale. Mieux accompagner les parents dans leur parentalité permet de renforcer le lien d'attachement et de construire un sentiment de sécurité intérieure, essentiel au développement émotionnel et relationnel de l'enfant tout au long de sa vie.

Le carnet de santé intègre désormais une information à destination des parents concernant les risques de dépression du post-partum, qui touche environ 1 femme sur 6 et peut avoir des conséquences sur le comportement neurodéveloppemental de l'enfant.

Les entretiens prénatal et postnatal précoce constituent des étapes majeures pour repérer les facteurs de vulnérabilités et prévenir les risques de dépression prénatale et postnatale.

Le lien d'attachement parents-enfant est aussi favorisé par l'observation des mouvements généraux du nouveau-né dès ses trois premiers mois de vie. Ces mouvements généraux, qui relèvent de la motricité spontanée, apparaissent avant la motricité volontaire.

En évoquant une méthode qui consiste à filmer le bébé éveillé, dans un environnement calme et sans stimulation extérieure, autour de la 3ème semaine, puis à nouveau vers la 12ème semaine post-terme, Monsieur **Luc DARDONVILLE**, élu de l'URPS Masseurs-kinésithérapeutes, a pu démontrer la pertinence de l'observation des mouvements généraux pour l'évaluation précoce des troubles neurologiques, tels que la paralysie cérébrale ou les troubles du spectre de l'autisme.

La mise en pratique de cette approche permet d'avancer l'âge moyen du diagnostic de ces troubles (actuellement autour des 2 ans) et nécessite au préalable une formation spécifique.



Dr Morille

Dr Moulis- Dr Garnier

La soirée Inter-URPS s'est poursuivie avec l'intervention du **Dr Isabelle MORILLE**, chirurgienne-dentiste spécialiste qualifiée en orthopédie dento-faciale. Elle a délivré des messages de prévention en faveur d'une bonne santé bucco-dentaire et d'une alimentation adaptée chez l'enfant.

Cette prévention débute dès la naissance. Si l'allaitement maternel est reconnu pour renforcer le système immunitaire et favoriser la croissance des maxillaires, il convient d'éviter ou de limiter au maximum l'usage de la sucette et du biberon, susceptibles d'entraîner des troubles de la croissance et du positionnement dentaire. Il est recommandé de les arrêter au plus tard entre 12-18 mois.

Elle a également alerté sur le syndrome du biberon ainsi que sur les risques liés au sucre et aux boissons sucrées, responsables de la déminéralisation de l'émail, du développement des caries et maladies parodontales. La mastication d'aliments de consistance plus dure joue aussi un rôle essentiel sur le bon développement des arcades dentaires.

Le carnet de santé prévoit un suivi de la santé bucco-dentaire de l'enfant. Une consultation annuelle chez le chirurgien-dentiste reste indispensable pour bénéficier de conseils adaptés et dépister toute problématique ou pathologique spécifique comme l'apnée du sommeil, qui peut nécessiter une prise en charge coordonnée avec d'autres professionnels de santé.

Parmi les différents sujets abordés figurait la contribution du biologiste médical dans la prise en charge des maladies infectieuses chez l'enfant. Le **Dr Morgane MOULIS** a ainsi présenté les pathologies les plus courantes nécessitant l'intervention de sa profession en cas de suspicion clinique. Parmi ces pathologies, les teignes occupent une place importante : leur contagiosité est bien établie et requièrent une attention particulière. En présence de signes d'alerte, la réalisation d'un prélèvement mycologique est recommandée afin d'identifier l'agent en cause et mettre en place rapidement le traitement qui sera le plus adapté.

Les infections respiratoires sont également très fréquentes chez l'enfant. A titre d'exemple, la coqueluche, dont le diagnostic repose sur la PCR, a connu une recrudescence en 2024.

Le biologiste médical intervient aussi dans la réalisation de l'examen cytot bactériologique des urines (ECBU), notamment en cas de bandelette urinaire (BU) positive, afin de confirmer l'infection, identifier la bactérie responsable et permettre, le cas échéant, d'orienter la prescription du bon antibiotique grâce à l'antibiogramme ciblé.

Enfin, le **Dr MOULIS** a abordé les toxi-infections alimentaires collectives (TIAC) qui peuvent être dues soit à des bactéries, soit à des toxines bactériennes déjà présentes dans les aliments contaminés. La réalisation d'une PCR multiplex permet d'identifier rapidement l'agent responsable. Cette approche facilite une prise en charge adaptée de l'enfant malade et contribue également à limiter la propagation de la TIAC. La prévention et l'accompagnement des parents avec des conseils pratiques sont essentiels pour réduire les risques de contamination : bien cuire les aliments, éviter certains produits à risque chez l'enfant, comme les fromages au lait cru avant l'âge de 7 ans...ect

Pour limiter certaines maladies infantiles, le **Dr Valérie GARNIER**, directrice de l'URPS Pharmaciens, a rappelé le rôle de la vaccination qui constitue un levier essentiel de santé publique. En 2018, l'extension des obligations vaccinales, passée de 3 à 11 vaccinations, a permis de répondre à plusieurs objectifs :

- améliorer la couverture vaccinale chez les jeunes enfants qui était jugée insuffisante pour certaines épidémies pourtant évitables (ex: la rougeole),
- renforcer l'immunité collective,
- faire adhérer les parents à la vaccination de leur enfant en permettant une meilleure lisibilité entre les vaccins obligatoires et ceux recommandés (depuis 2025: 12 vaccinations obligatoires entre 2 et 24 mois).

Toutefois, certaines interrogations persistent. Avec l'évolution du calendrier vaccinal et l'élargissement des compétences vaccinales de certaines professions de santé, le pharmacien voit son rôle renforcé en tant qu'acteur de proximité. Il contribue à promouvoir et à faire preuve de pédagogie pour bien accompagner les parents dans la vaccination de leur enfant. Il peut notamment rassurer sur l'efficacité et la sécurité des vaccins, rappeler leur prise en charge et encourager le respect du suivi vaccinal de l'enfant au travers du carnet de santé. La semaine européenne de la vaccination en Occitanie aura lieu du 27 avril au 10 mai 2026 et aura pour thème la vaccination des adolescents et des jeunes adultes.



M. Boudet

A l'occasion de l'intervention de Monsieur **David BOUDET**, les professionnels de santé présents ont pu approfondir leurs connaissances sur la place du pédicure-podologue dans le parcours de la santé de l'enfant. Avant l'âge de 3 ans même si le pédicure-podologue peut intervenir pour des problématiques spécifiques comme des ongles incarnés ou des orteils qui se chevauchent, il est recommandé aux parents de venir en consultation afin de bénéficier de conseils sur le bon développement de la marche et/ou du chaussage. A titre d'exemple, privilégier la marche pieds nus ou bien le port de chaussures à semelles souples, fines et adaptées à la morphologie du pied de l'enfant, constituent des gestes simples favorisant un développement harmonieux.

Dès l'acquisition de la marche et jusqu'à la fin de la croissance de l'enfant, les compétences du pédicure-podologue sont utiles pour détecter, et si nécessaire, prendre en charge, d'éventuelles pathologies orthopédiques ou des troubles de la croissance. Par ailleurs, la prise en charge des verrues plantaire chez l'enfant est aussi importante pour éviter la douleur à la marche et la propagation à d'autres zones du pied.

Le pédicure-podologue accompagne souvent les familles avec des conseils d'hygiène et de prévention.

Enfin, Monsieur **BOUDET** s'est interrogé sur la place encore limitée, accordée au suivi podologique dans le carnet de santé de l'enfant. L'absence d'un espace dédié ne facilite pas le repérage précoce. Rendre cet outil perfectible, en y intégrant par exemple un bilan podologique, permettrait d'améliorer le parcours de soins de l'enfant et de renforcer la coordination entre professionnels de santé.



M.Roch- Mme Iché

Dr Gassan

Le développement de la fonction visuelle chez l'enfant a été soulevé par Monsieur **Antoine ROCH**, orthoptiste. A la naissance, le nourrisson voit mal. Sa vision se développe intensément jusqu'à 9 mois et atteint son acuité visuelle maximale vers 5/6 ans. Le suivi et le dépistage visuel est fortement recommandé dès le plus jeune âge car certains troubles comme l'amblyopie ou le strabisme peuvent s'installer précocement et avoir des conséquences durables s'ils ne sont pas repérés à temps.

En cas de doute tels qu'un regard inexpressif, un œil rouge, une naissance prématurée ou autres signes inhabituels, une consultation chez un ophtalmologiste ou un bilan orthoptique, si difficulté d'accès, est recommandé.

La vigilance autour du développement visuel de l'enfant est aujourd'hui renforcée par les recommandations HAS, avec une attention particulière portée aux signes d'alerte perceptifs, sensoriels et neurovisuels. La nouvelle version du carnet de santé rappelle l'importance du suivi visuel tout au long du parcours de la santé de l'enfant, avec 3 âges clés incontournables :

- à 12 mois : un premier examen orthoptique permet de repérer les anomalies précoces de la vision notamment atteintes organiques fonctionnelles,
- à 3 ans : un nouvel examen orthoptique est recommandé afin de dépister les troubles visuels pouvant impacter le bon développement de l'enfant ainsi que l'amblyopie et le strabisme,
- enfin entre 6 et 8 ans : un examen ophtalmologique est obligatoire et peut être complété par un bilan orthoptique afin d'évaluer les capacités visuelles de l'enfant et d'anticiper ou prendre en charge les troubles sensoriels et perceptifs susceptibles d'impacter les apprentissages.

L'intervention de l'orthoptiste joue un rôle essentiel dans le dépistage précoce des troubles du neurodéveloppement. Une prise en charge adaptée participe à l'amélioration de la trajectoire développementale des enfants concernés.

Le bon développement visuel de l'enfant est aussi lié à son environnement quotidien et notamment au temps passé devant les écrans. En 2024, un rapport avait alerté sur les conséquences néfastes des écrans sur la santé visuelle et les capacités cognitives de l'enfant. Dans ce contexte, le rôle de l'orthoptiste dans la prévention est primordial. Si nécessaire il permet de renforcer l'accompagnement des familles vers d'autres professionnels de santé afin d'adapter la prise en charge de l'enfant au plus près de ses besoins.

Parmi ces professionnels, l'orthophoniste est souvent associé aux troubles du langage chez l'enfant. En réalité, son champ de compétences est bien plus vaste et s'inscrit tout au long du développement, de la grossesse jusqu'à l'adolescence. Madame **Aurélie ICHE**, Présidente de l'URPS Orthophonistes, a ainsi rappelé le rôle de sa profession dans la prévention, le dépistage, l'évaluation et la rééducation des troubles de la communication et du langage, des troubles des autres activités cognitives et des fonctions oro-myo-faciales à chaque étape clé du développement de l'enfant.

Par exemple, entre 6 et 12 ans, l'orthophoniste identifie les troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysorthographe...etc). Après un bilan orthophonique et l'établissement d'un diagnostic, il propose une prise en charge individualisée de l'enfant, en collaboration avec l'école, la famille et les acteurs de santé.

Dans sa pratique, Madame **ICHE** demande régulièrement aux parents d'apporter le carnet de santé, qui constitue un support précieux pour suivre la santé globale de l'enfant. Toutefois, elle rejoint Monsieur **BOUDET** sur les limites actuelles de cet outil, notamment concernant la place accordée à l'expertise détaillée des professionnels paramédicaux.

Le carnet de santé reste néanmoins une ressource importante, permettant de retrouver des informations intéressantes ainsi que des conseils relatifs à la surveillance des interactions précoces, le repérage des retards de développement et des troubles du neurodéveloppement. Sur ce dernier point, des livrets téléchargeables sont mis à la disposition des professionnels de santé afin de les aider à mieux repérer ces troubles.

Elle a conclu sa présentation en évoquant la plateforme Allo Ortho, un dispositif d'information et d'orientation destiné aux familles. En cas de doute, celles-ci peuvent bénéficier d'un premier échange avec un orthophoniste régulateur, qui évalue la situation, répond aux questions et oriente, si nécessaire, vers une consultation orthophonique pour la réalisation d'un bilan. Allo Ortho permet d'accompagner les familles dans le parcours de soins de leur enfant, en facilitant notamment l'accès à une prise en charge adaptée.

La soirée Inter-URPS s'est conclue par l'allocution de clôture du **Dr Jean-Marc GASSAN**, Président de l'URPS Pharmaciens, qui a rappelé l'importance des actions interprofessionnelles. Les structures d'exercice coordonné en sont un parfait exemple : elles favorisent les échanges, renforcent la collaboration entre les professionnels de santé et permettent de développer des expérimentations visant à faire avancer les pratiques afin de mieux répondre aux besoins des patients.

La communication entre les professionnels de santé est essentielle. Toutefois, dans la pratique, le **Dr GASSAN** a également souligné les difficultés rencontrées, notamment en matière de connexion à la messagerie sécurisée et d'utilisation du Dossier Médical Partagé (DMP), dans lequel il est parfois difficile d'intégrer certains éléments. Il a également évoqué les limites d'accès aux informations déposées pour certains professionnels. Reste désormais à voir comment le carnet de santé de l'enfant sera intégré et accessible au sein de Mon Espace Santé. Cette soirée Inter-URPS illustre une nouvelle fois la force du travail interprofessionnel au service d'un parcours de santé collaboratif, innovant et toujours plus centré sur les intérêts des patients.